

Franche-Comté, Doubs  
Rougemont  
19 route de Besançon

## maison de médecin

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA25000825

Date de l'enquête initiale : 2010

Date(s) de rédaction : 2010

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale petites cités comtoises de caractère

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : maison

Genre du destinataire : de médecin

Parties constituantes non étudiées : garage, jardin d'agrément

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 2009, ZH, 187

### Historique

Cette maison a été réalisée, à la demande du docteur Bourriot et de son épouse, afin d'abriter leur habitation et un cabinet de dentiste. L'architecte est Claude Brandon, de Sochaux, auteur du rehaussement de la clinique Laënnec à Montbéliard et, en 1983, de l'extension du [collège](#) de Rougemont. Brandon présente un avant-projet le 4 novembre 1972 mais les plans définitifs, datés du 26 juin 1973, connaissent encore quelques modifications le 15 janvier et le 27 mai de l'année suivante. La construction débute en 1974 et s'achève en juillet 1975. Dans son avant-projet, Brandon prévoyait un garage double sous une grande terrasse et une vaste échancrure dans la toiture afin de laisser passer un arbre, propositions non retenues par les commanditaires. Les dispositions intérieures aussi connaissent quelques modifications. Les entreprises suivantes ont participé à la construction : Germain Ricci de Villersexel (gros-oeuvre), Parietti d'Athesans (menuiserie et charpente) et Aubry de Rougemont (plâtrerie et peinture). D'après les propriétaires, l'idée a été de réaliser une réinterprétation contemporaine d'une ferme du Haut-Doubs.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1975 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Claude Brandon (architecte, attribution par source)

### Description

L'édifice présente un plan en très léger L, et est construit en béton banché (pour les parties enterrées ou recevant un remblaiement) et en parpaings de béton. Il est recouvert d'une charpente en poutrelles métalliques en acier (IPN) et à pannes en bois, et sa toiture en shingle est posée sur panneaux de bois aggloméré. Le toit présente deux pans fortement asymétriques : celui orienté au nord est court et très pentu, celui au sud long et faiblement incliné. Ce dernier, formant appentis, protège une partie de la terrasse et son barbecue des intempéries. Les élévations sont percées de grandes baies en bandes disposées en travées et une fenêtre carrée isolée prend place dans les parties hautes situées à l'est, à l'ouest et au nord. A noter que celles situées sur les longueurs présentent un profil trapézoïdal en béton armé très saillant, type corbuséen se retrouvant notamment à la [chapelle Notre-Dame du Haut](#) de Ronchamp, seulement distante de 40 kilomètres. Le vocabulaire architectural utilisé, volontiers brutaliste (dans les baies carrées), comme la mise en oeuvre sont caractéristiques de l'architecture des Trente Glorieuses. Seuls les revêtements de bois des allèges et de bardeaux bitumés d'une partie des façades atténuent quelque peu cette modernité, et confèrent une touche subtilement régionaliste à

cette construction. L'architecte aurait aimé jouer avec la polychromie mais les commanditaires ont tempéré ses élans afin de mieux intégrer l'édifice à son environnement. En effet, Brandon avait suggéré que la maison soit crépie en blanc, que les allèges soient peintes en jaune "oxyde de plomb" et que l'ensemble du shingle soit noir et non marron comme réalisé. L'étage de soubassement est occupé d'un côté par la buanderie, la cave et un garage double, et de l'autre par l'escalier menant à l'habitation, la chaufferie centrale, et le cabinet dentaire. On accède à ce dernier par une porte dédiée, située au nord, donnant sur l'entrée-accueil. De part et d'autre se répartissent les deux salles de travail, la salle d'attente et le laboratoire. L'habitation occupe les deux niveaux restants. Le rez-de-chaussée se divise en deux parties isolées l'une de l'autre : un espace "jour" formé d'une entrée, d'une cuisine assez vaste pour y manger et d'un vaste séjour-salon à cheminée centrale (le foyer était initialement double), et d'une partie "nuit" accueillant trois chambres, deux salles de bains et des toilettes. Le séjour, orienté idéalement au sud et à l'ouest, est un vaste volume ouvert montant de fond, aux murs blancs et au plafond lasuré marron foncé. Dans sa partie la plus développée, cette pièce atteint 7 mètres de hauteur conférant au lieu lumière et espace. L'escalier (à garde-corps en verre et profilés d'aluminium) situé dans le séjour mène à une mezzanine réservée aux invités. Un dégagement éclairé de manière zénithale par deux skydômes (lanterneaux) donne accès aux deux chambres, à la salle de bains, aux toilettes, à un petit bureau et à un local d'archives. La décoration murale est bien dans l'esprit des "Seventies" : la palette chromatique est axée sur le marron, l'orange, le beige et le vert. Parmi les tapisseries murales, nous trouvons des papiers peints au décor cinétique caractéristique de l'Op Art (salles de travail), plusieurs sortes de motifs floraux stylisés aux couleurs vives (chambres et salle d'attente) ou encore des motifs géométriques (vagues, cercles) dans l'esprit de créateurs tel Verner Panton.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton aggloméré ; parpaing de béton ; essentage de planches ; essentage de matériau synthétique

Matériau(x) de couverture : matériau synthétique en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert

Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

### Références documentaires

#### Bibliographie

- **Hamelin, Liliane ; Jacques, Christophe. Rougemont, petite cité comtoise de caractère, 2011**  
Hamelin, Liliane ; Jacques, Christophe. *Rougemont, petite cité comtoise de caractère*. - Lyon : Lieux Dits, 2011. 80 p. : ill. en coul. ; 23 cm. (Parcours du patrimoine ; 361).  
P. 72 : ill.

### Illustrations



Vue générale de la façade antérieure, route de Besançon.  
Phot. Jérôme Mongreville  
IVR43\_20102501114NUC4A



Façade postérieure vue de trois quarts droit.  
Phot. Jérôme Mongreville  
IVR43\_20102501112NUC4A



Façade postérieure vue de trois quarts gauche  
Phot. Jérôme Mongreville  
IVR43\_20102501113NUC4A



Détail : baies de la façade antérieure.  
Phot. Jérôme Mongreville  
IVR43\_20102501115NUC4A



Vue générale du séjour  
depuis la mezzanine.  
Phot. Jérôme Mongreville  
IVR43\_20102501116NUC4A



Papier peint de la salle  
d'attente du cabinet dentaire.  
Phot. Jérôme Mongreville  
IVR43\_20102501120NUC4A



Papier peint de la salle de  
travail du cabinet dentaire.  
Phot. Jérôme Mongreville  
IVR43\_20102501119NUC4A



Papier peint d'une des chambres.  
Phot. Jérôme Mongreville  
IVR43\_20102501117NUC4A



Papier peint d'une des chambres.  
Phot. Jérôme Mongreville  
IVR43\_20102501118NUC4A

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

présentation de la commune de Rougemont (IA25002020) Franche-Comté, Doubs, Rougemont  
fermes et maisons de Rougemont (IA25002021) Franche-Comté, Doubs, Rougemont

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Liliane Hamelin, Christophe Jacques

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue générale de la façade antérieure, route de Besançon.

IVR43\_20102501114NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade postérieure vue de trois quarts droit.

IVR43\_20102501112NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade postérieure vue de trois quarts gauche

IVR43\_20102501113NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail : baies de la façade antérieure.

IVR43\_20102501115NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du séjour depuis la mezzanine.

IVR43\_20102501116NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Papier peint de la salle d'attente du cabinet dentaire.

IVR43\_20102501120NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Papier peint de la salle de travail du cabinet dentaire.

IVR43\_20102501119NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Papier peint d'une des chambres.

IVR43\_20102501117NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Papier peint d'une des chambres.

IVR43\_20102501118NUC4A

Auteur de l'illustration : Jérôme Mongreville

Date de prise de vue : 2010

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation